

Réf: Dossier N° 127114

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ARAFAT VOYAGE INT »

Siège social Bingerville, Bingerville, ABIDJAN BINGERVILLE,
QUARTIER AVENUE PALMAS CARREFOUR COURT DE FREIN., Lot
70, Ilot 627

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 11/07/2022, et enregistrés au CEPICI le 18/07/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ARAFAT VOYAGE INT »

Objet : - ORGANISATION DU HADJ ET DE LA OUMRAH
- ORGANISATION DE VOYAGE, DE CIRCUITS, DE
SEJOURS INDIVIDUELS OU COLLECTIFS ET TOUTES ACTIVITES S'
Y RATTACHANT

- ORGANISATION DE SERVICES FOURNIS A L'
OCCASION DE VOYAGES OU DE SEJOURS, NOTAMMENT LA
DELIVRANCE DE TITRES DE TRANSPORT, LA RESERVATION DE
CHAMBRES DANS LES ETABLISSEMENTS HÔTELIERS OU DANS
LES LOCAUX D'HEBERGEMENT TOURISTIQUE, LA DELIVRANCE
DE BONS D'HEBERGEMENT, OU DE RESTAURATION. ET POUR LA
REALISATION DE L'OBJET SOCIAL :

- L'ACQUISITION, LA LOCATION ET LA VENTE DE TOUS
BIENS MEUBLES ET
IMMEUBLES L'EMPRUNT DE TOUTES SOMMES AUPRES DE TOUS
ETABLISSEMENTS FINANCIERS AVEC POSSIBILITE DE DONNER EN
GARANTIE TOUT OU PARTIE DES BIENS SOCIAUX.

- LA PRISE EN LOCATION GERANCE DE TOUS FONDS
DE COMMERCE

- LA PRISE DE PARTICIPATION DANS TOUTE SOCIETE
EXISTANTE OU DEVANT ÊTRE CREEE.

- ET GENERALEMENT, TOUTE OPERATIONS
FINANCIERES, COMMERCIALES, INDUSTRIELLES, MOBILIERES ET
IMMOBILIERE, SE RAPPORTANT DIRECTEMENT OU
INDIRECTEMENT A L'OBJET SOCIAL OU POUVANT EN FACILITER
L'EXTENSION OU LE DEVELOPPEMENT.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales
de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires,

numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Bingerville, Bingerville, ABIDJAN BINGERVILLE, QUARTIER AVENUE PALMAS CARREFOUR COURT DE FREIN., Lot 70, Ilot 627

Dirigeant(s) : M DIAKITE CHEIKH OUSMANE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-04162 du 22/07/2022 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°33119/GTCA/RC/2022 du 22/07/2022

